

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleverdoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleverdoux.fr

Site web :
www.belleverdoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent excusé : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 29
novembre 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

COMPTE-RENDU DU CONSEIL du mercredi 29 novembre 2023

Présents : Yves CAMPION, Pascal COURTOIS, Jean-Marie DROMARD, Julie FISCHER, Sandrine FOUCHER, Lucien MAIRE, Christophe MATHIEU, Maryline MATHIEU-ZAKI, Frédéric PANSARD, Sandrine PONCET

Absent excusé :

Secrétaire : Yves CAMPION

Le Conseil approuve le compte-rendu de la séance précédente du 25/10/2023.

1. Délibérations :

a. Le Conseil délibère pour la participation de la commune à la mutuelle des employés communaux

Monsieur le Maire rappelle que cette participation sera obligatoire à compter du 01/01/2026 et que lors du conseil municipal du 25/10/2023, les membres étaient favorables pour anticiper le versement d'une participation dès le 01/01/2024.

Le conseil municipal décide de fixer le niveau de participation financière de la collectivité par agent et par mois, à 100 % de la formule de base « isolé » d'un montant de 41,06 € au titre de l'année 2024. Ce montant sera revalorisé de façon automatique si le montant de cette formule de base évolue.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

b. Le Conseil délibère pour la participation de la commune à la prévoyance des employés communaux

Monsieur le Maire rappelle que cette participation sera obligatoire à compter du 01/01/2025 et que lors du conseil municipal du 25/10/2023, les membres étaient favorables pour anticiper le versement d'une participation dès le 01/01/2024.

Le conseil municipal décide de fixer le niveau de participation financière de la collectivité par agent et par mois, à 50 % de la formule de base n°1 au taux de cotisation de 1,92 % calculée sur l'assiette : traitement indiciaire + complément de traitement indiciaire – transfert primes point + nouvelle bonification indiciaire + IFSE (hors CIA et prime de fin d'année)

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

c. Le Conseil délibère pour le bail d'une partie de la parcelle sise au lieu-dit « Pré Collon » cadastrée E527 d'une surface de 2ha 30a

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de location présentée par Monsieur Dylan GENOUD, EURL du CHAPUZIEUX, sur la roche, 39370 LES BOUCHOUX.

Le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, accepte de louer le terrain à partir du 1^{er} janvier 2024, moyennant un loyer annuel égal au prix de 45 € par an réactualisé chaque année par rapport à l'indice des fermages et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le bail correspondant.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

d. Le Conseil délibère pour le renouvellement du bail de chasse

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la demande de la société communale de chasse de Belleverdoux, représentée par Monsieur Philippe MARION de renouveler pour une durée de 9 années consécutives, l'ancien bail qui s'est terminé le 30 juin 2023 moyennant un prix de 180 €/an et de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour signer le bail correspondant.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32
Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :
www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent excusé : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 29
novembre 2023**

Le Maire

M. Pascal COURTOIS

e. Le Conseil délibère pour le recrutement d'un vacataire pour la saison hivernale 2023/2024

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal de la nécessité de recruter un vacataire pour la saison hivernale 2023/2024 lorsque le surcroît de travail lors du déneigement oblige l'employé municipal à des horaires de travail supérieurs à ceux autorisés par la législation en vigueur.

Le Conseil municipal, sur le rapport de Monsieur le Maire, accepte le recrutement d'un vacataire du 1^{er} décembre 2023 au 31 mars 2024.

Pour : 10 Contre : 0 Abstention : 0

2. Demandes d'urbanisme

- PC00103523H0004 déposé par Monsieur DUBAN Jérôme
- DP00103523H0014 déposée par Eco Habitat Energie
- Notification de vente SAFER n° 0123428001 (Pas de droit d'intention d'aliéner)

3. Courriers et mails reçus

a) ADAPA : demande de contribution 2024

La commune a été sollicitée par l'Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain pour le versement d'une subvention.

Les membres du conseil municipal sont favorables pour le versement de cette contribution. Les crédits seront inscrits au budget 2024.

b) Lycée Professionnel Privé Rural de l'Ain de Nantua : demande de subvention 2024

La commune a été sollicitée par l'association pour le versement d'une subvention.

Une élève de la commune est inscrite dans l'établissement à la rentrée 2023.

Les membres du conseil municipal sont favorables pour le versement de cette subvention. Les crédits seront inscrits au budget 2024.

c) France ADOT : demande de subvention 2024

La commune a été sollicitée par l'association pour le versement d'une subvention.

Les membres du conseil municipal ne sont pas favorables pour le versement de cette subvention.

d) Banque alimentaire de l'Ain : demande de subvention 2024

La commune a été sollicitée par l'association pour le versement d'une subvention.

Les membres du conseil municipal ne sont pas favorables pour le versement de cette subvention.

e) SIEA : devis de mise en conformité (BP 2024)

Le SIEA a proposé à la mairie la modernisation et la mise en conformité des commandes Eclairage Public plus la modernisation des points lumineux supérieurs à 100 Watts.

Le projet retenu : 18 points lumineux aériens ; 3 commandes aériennes, 1 horloge astronomique, 2 platines de commandes.

Le montant des travaux s'élève à 39 800 euros TTC. Compte tenu de la participation du SIEA et déduction faite du fonds de compensation de TVA, la dépense prévisionnelle nette restant à la charge de la commune s'élève à 22 798,21 euros TTC.

Les crédits seront inscrits au budget 2024.

4. Divers

a) Plan communal de sauvegarde

La commune a rédigé un plan de sauvegarde. Celui-ci, après relecture a été validé.

b) Association 01 OUTDOOR : organisation de la 7^{ème} édition de l'Ultra01

Le 7^{ème} Ultra 01 se déroulera les 14, 15 et 16 juin 2024. Le tracé de ce trail passera sur la commune dans les mêmes conditions que durant la 6^{ème} édition.

VILLAGE DE



République Française
Département de l'Ain

412 route de la Fauconnière
01130 Belleydoux

Tel : 04.74.76.49.32

Mail : mairie@belleydoux.fr

Site web :

www.belleydoux.fr

Nombre de conseillers : 10

Présents : 10

Absent excusé : 0

OBJET :

**COMPTE-RENDU DU
CONSEIL du mercredi 29
novembre 2023**

c) Compte rendu du conseil d'école du 7 novembre 2023

Le conseil d'école du RPI a eu lieu le 07/11/2023 à Echallon en présence des enseignants, parents d'élèves et élus.

Les enseignants ont présenté le projet d'école et les projets pédagogiques de l'année.

L'école accueille 87 élèves, 10 de moins que l'an passé.

Les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2024 : 81 élèves.

5. Informations diverses

- **Montant des droits d'enregistrement :**

Montant 41 417 € (BP 2023 : 10 000 €)

Montant perçu en 2022 : 47 471 €

- **Montant de la dotation du Fonds Départemental de Péréquation de la Taxe Professionnelle**

Montant 7 191 € (BP 2023 : 6 500 €)

Montant perçu en 2022 : 6 979 €

- **ENEDIS** : programmation de travaux qui entraîneront une coupure d'électricité sur le territoire de la commune mardi 09 janvier 2024 entre 08H00 et 11H30.

- **Déchetterie mobile** : Samedi 16 mars 2024 à Belleydoux à proximité des garages communaux.

Les membres du conseil municipal vous souhaitent de passer de bonnes fêtes de fin d'année.

La cérémonie des vœux se déroulera le 19 janvier 2024 à 19h00 en mairie ; vous y êtes tous cordialement invités.

6. Date du prochain Conseil Municipal

Le Conseil Municipal fixe la date de la prochaine réunion au mercredi 31 janvier 2024

Fin de la séance à 21h30

Fait à Belleydoux, le 6 décembre 2023

Le Maire, Pascal COURTOIS



Le Maire

M. Pascal COURTOIS

